



La coopération, au cœur de l'Agenda 2030

Cette partie présente la place et le rôle des collectivités dans les coopérations, sous deux angles distincts mais complémentaires : d'abord, l'action multi-acteurs locale, au service de projets transversaux de territoire ; ensuite, les coopérations internationales, avec des collectivités et partenaires économiques et de la société civile au-delà de nos frontières.

Coopérer dans les territoires	116
Des coopérations multi-acteurs et transversales	118
L'engagement des collectivités dans la coopération internationale pour le développement	120
Des coopérations internationales au service des ODD	121
Ressources pour aller plus loin	131

La mobilisation de tous les acteurs au service du développement durable et les partenariats sont des éléments centraux de l'Agenda 2030. La coopération est à la fois une valeur fondatrice et un levier majeur de réalisation de ce programme. Si les ODD – et en particulier

l'ODD 17 – déclinent d'abord la coopération au niveau international, la coopération multi-acteurs (collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement et/ou de recherche, services de l'État...) au sein même des territoires a également toute sa place.

Coopérer dans les territoires

Dans cette période de défis devenus systémiques, le « comment faire ? » est au cœur des débats. Le 17^e Objectif de développement durable incarne la nécessité de mobiliser tous les acteurs, dans tous les domaines, sur tous les territoires. Quels liens entre alliances et territoires, quelles dynamiques de coopérations, et quelles pratiques à l'œuvre ? Les développements qui suivent, rédigés par le RAMEAU, apportent un éclairage sur ces questions, issu de près de deux décennies de recherche empirique. En introduction, il est utile de définir la sémantique utilisée dans cette section :

► Les **alliances d'intérêt général** correspondent à la volonté d'acteurs issus de profils différents (associations, entreprises, collectivités, institutions...) d'associer leurs complémentarités pour faire face à des défis communs. Elles relèvent d'une vision partagée sur les enjeux.

« Trois leviers d'activation de l'intérêt général : la Vision partagée, l'Action collective et la Gestion régulatrice. »

► Les **coopérations** sont la capacité de deux acteurs au moins d'agir ensemble en tenant compte des besoins et des contraintes de chacune des organisations impliquées. Elles s'inscrivent dans une action réalisée en commun.

► Les **partenariats** sont les modalités pratiques selon lesquelles au moins deux organisations décident d'interagir ensemble autour d'un objectif commun. Les partenariats en sont la transcription dans une contractualisation formelle ou informelle. Ils relèvent donc des modes de gestion.

Ces trois dimensions sont complémentaires et répondent aux trois leviers d'activation de l'intérêt général : la Vision partagée, l'Action collective et la Gestion régulatrice³⁰. L'élaboration des projets de territoire et la coconstruction des politiques publiques en ont développé un usage plus collectif depuis une décennie.

³⁰ Cahier de recherche « ODD 17 : les leviers d'un changement systémique », Institut pour la recherche de la CDC, Le RAMEAU, 2023.

³¹ Cette première étude d'impact du faire alliance en France correspond à 21 études statistiques réalisées, déclinées sur les 13 régions métropolitaines, 1 000 exemples inspirants recensés pour illustrer le mouvement, 7 débats nationaux et 50 territoriaux animés. Ces données ont abouti à éclairer une réalité qui reste aujourd'hui encore très largement « sous les radars ».

³² Cahier de recherche « ODD 17 : les impacts du faire alliance en France », Institut pour la recherche de la CDC, Le RAMEAU, 2022.

³³ « Quelle(s) définition(s) des Territoires ? », note de la Fondation des Territoires, 2022.

Alliances et Territoires

En 2015, avec la signature des Objectifs de développement durable, le faire alliance est élevé au rang de 17^e Objectif. C'est un objectif de moyens pour répondre aux transitions décrites dans les 16 autres objectifs : comment faire ensemble ce qu'aucun ne peut faire seul ? Dans ce cadre, pourquoi faire alliance ? Pourquoi les territoires sont-ils devenus aussi stratégiques ?

LES IMPACTS DES ALLIANCES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

De 2018 à 2022, le programme quinquennal IMPACT³¹ de l'Observatoire des partenariats a qualifié, mesuré et illustré les effets des alliances d'intérêt général auprès des organisations publiques et privées. Il a aussi consul-

té les Français pour écouter leurs convictions. Selon les élus locaux, les coopérations territoriales impactent **l'innovation, la performance des organisations impliquées et la confiance**³². Les chemins de coopération se multiplient. Ils sont motivés par de nouveaux équilibres entre performance et engagement, de nouvelles trajectoires socio-économiques, des processus d'innovation et/ou la capacité à co-construire des projets de territoire qui mobilisent l'ensemble des forces vives.

LE RÔLE STRATÉGIQUE DU TERRITOIRE

La notion de territoire³³ apparaît comme le levier de conduite de changement prioritaire pour assurer la diversité des transitions à l'œuvre. Le

« Territoire(s) » présente en effet trois caractéristiques intrinsèques³⁴ :

► Les territoires incarnent « l'intérêt général à portée de main » : ils rendent accessible la notion d'intérêt général, et permettent à chacun d'en être contributeur au plus près de sa propre réalité.

► Lieux d'observation pour « capter les signaux faibles » à partir des réalités de terrain, ils sont les lieux d'expérimentation par excellence, où la dimension à « taille humaine » permet de tester des solutions innovantes en tenant compte du « 1^{er} km des besoins », des ressources et des envies au plus près des fragilités.

► Les territoires sont aussi un espace de confiance, où il est possible de sortir de « l'entre soi » pour prendre le risque de « l'entre tous ». Ils facilitent l'articulation des différences et la gestion des tensions.

Cette analyse permet de comprendre pourquoi la notion de **Projet de Territoire**³⁵ devient un moyen d'incarner la transformation systémique. Elle invite l'ensemble des acteurs à se mobiliser pour agir ensemble et coopérer en fonction des priorités vécues en proximité.

³⁴ Cahier de recherche « ODD 17 : Économie(s) et Territoire(s) », Institut pour la recherche de la CDC, Le RAMEAU, 2023.

³⁵ Vademecum-Projet-de-territoire de l'ANPP-Territoires de projet : <https://www.anpp.fr/payspetr/projet-de-territoire/>

Les dynamiques de coopérations territoriales

Les dynamiques de coopérations sont spécifiques d'un territoire à l'autre. La capacité à coopérer est dépendante du territoire dans lequel elles s'inscrivent. L'exemple des territoires ultra marins l'illustre parfaitement³⁶.

LA VISION DES ÉLUS LOCAUX

L'Observatoire des partenariats publie au Salon des Maires de novembre 2024, une nouvelle étude auprès des élus locaux pour comprendre l'évolution de leur vision. En 2020, ils étaient 92 % à déclarer le « jouer collectif » nécessaire pour répondre à nos défis³⁷, 64 % d'entre eux souhaitaient s'appuyer sur des alliances avec les associations, les entreprises et les initiatives citoyennes durant leur mandat. 46 % précisaient que ce « jouer collectif » était en émergence sur leur territoire, soulevant la question du « comment faire ? ».

LES PRATIQUES AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Les collectivités mettent en œuvre deux dynamiques : leur propre ingénierie de gestion des politiques publiques, et le développement de projets transverses au niveau local qu'elles impulsent et/ou soutiennent. Elles sont à l'intersection en interne et externe d'un écosystème encadré dans lequel il est parfois difficile d'intégrer. C'est pourquoi, depuis une dizaine d'années, une 3^e ingénierie s'est développée : la catalyse territoriale³⁸. Elle a pour objectif de fluidifier les relations au sein du territoire et d'être aux côtés des collectivités afin de mobiliser la pluralité des engagements. Cette mobilisation de la diversité des acteurs du territoire permet de relever ensemble les défis de

transitions. La situation est à la fois plus simple et plus complexe dans les « petits et moyens » territoires (PMT) dont la caractéristique est d'être peu dotés en ingénieries territoriales et qui, de fait, fonctionnent grâce à l'agilité d'action de leurs élus et agents.

Ces pratiques au sein des PMT ont été qualifiées dans le cadre du programme « Chef de projet innovation territoriale », impulsé en 2019 sous l'égide de la Fondation des Territoires. Piloté par Le RAMEAU,

en partenariat avec AgroParisTech, cinq ans de cheminement ont permis de préciser les 8 situations professionnelles³⁹ auxquelles sont confrontées les agents, ainsi que de co-élaborer une grille de qualification des pratiques⁴⁰.

Les agents des « petits et moyens » territoires développent ainsi des pratiques transverses. Celles-ci n'étant pas intégrées structurellement dans leur fonction, elles sont souvent non conscientisées et encore peu valorisées.

ACCÉLÉRER LES PRATIQUES TRANSVERSES AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Le programme « Chef de projet innovation territoriale » a permis d'expérimenter un **parcours expérimentiel** avec une cinquantaine de projets locaux puis de le prototyper entre 2019 et 2024 sur 12 Territoires pilotes. Son objectif est de valoriser les trois pratiques transverses locales : la capacité de coopération, d'innovation territoriale et d'hybridation des modèles socio-économiques. À l'occasion des Rencontres du Développement Durable en 2023, la Fondation des Territoires a remis au gouvernement sa note sur les compétences des territoires⁴¹. Elle met en avant l'urgence de **valoriser ces pratiques transverses**.

« Une nouvelle ingénierie : la catalyse territoriale. »

³⁶ « Cahier d'observation des coopérations territoriales à La Réunion », Observatoire des partenariats, Institut pour la recherche de la CDC, CNAM, Fonds ODD 17, RNMA, 2024 : <https://observatoire-des-partenariats.fr/la-reunion>.

³⁷ Étude IMPACT-Élus locaux, nov.2020, Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats.

³⁸ Voir le site des catalyseurs territoriaux qui en identifie 350 : <https://catalyseurs-territoriaux.org/>

³⁹ « Chef de projet en innovation territoriale : contours, compétences et métier », AgroParisTech, juin 2024

⁴⁰ « Grille de qualification des pratiques », Réseau des catalyseurs territoriaux, 2024 : <https://innovationterritoriale.platemecapitalisation.org/la-grille-de-qualification-des-competences>

⁴¹ https://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2023/10/FDT_ValeurCompétencesCPI-vf.pdf

⁴² <https://observatoire-des-partenariats.fr/>

⁴³ <https://observatoire-des-partenariats.fr/base-impact-alliances>

⁴⁴ La plateforme « l'innovation territoriale en actions » en décrit l'émergence et le fonctionnement : <https://innovationterritoriale.platformecapitalisation.org/>

Quatre leviers ont été co-construits pour pouvoir être activés par les Collectivités :

- ▶ La connaissance sur les enjeux et pratiques de coopération locale avec l'Observatoire des partenariats⁴². Plus particulièrement : les Fiches Repères par Domaine, Acteur et Territoire qui éclairent la diversité des pratiques, ainsi que la Base IMPACT-Alliances qui recense plus de 1 200 exemples inspirants⁴³ ;
- ▶ La capitalisation des pratiques d'ingénierie territoriale avec la plateforme « l'innovation territoriale en action »⁴⁴ qui est issue d'une décennie de travaux avec plus d'une centaine de territoires ;

▶ Les compétences de « catalyse territoriale » : plus de 350 acteurs sont référencés partout en France pour faciliter la mobilisation de l'écosystème territorial de proximité ;

▶ Les capacités structurelles : le Fonds ODD 17 a expérimenté une solution de financement de l'ingénierie locale qui est en cours de développement.

Ces « Communs » s'inventent progressivement. Ils sont accessibles sur la plateforme [ODD17.org](https://www.odd17.org).

Des coopérations multi-acteurs et transversales

Les deux exemples qui suivent visent à montrer la capacité des territoires à rassembler une grande variété d'acteurs dans des coopérations

qui permettent de relever plusieurs défis à la fois, sur les terrains environnementaux, sociaux et économiques.

Le parc éolien citoyen de Béganne

Le parc éolien de Béganne, dans le Morbihan, est une initiative pionnière de l'énergie citoyenne en France. Né au milieu des années 2000, ce projet a finalement vu le jour en 2014 avec la construction de quatre éoliennes de 2 mégawatts chacune. Il illustre comment un seul projet, porté par de multiples acteurs, peut contribuer à l'atteinte de nombreux ODD.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Au début des années 2000, alors que l'énergie éolienne industrielle démarre en France, quelques citoyens du pays de Redon émettent le souhait d'équiper leur territoire d'éoliennes pour contribuer à la transition énergétique. En 2003, l'association Éoliennes en Pays de Vilaine est créée, et rassemble vite plus de 100 membres autour d'un objectif : construire en France le premier parc éolien coopératif, associé à une sensibilisation aux économies d'énergie. Grâce au soutien de la Fondation de France, puis du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et de la Région Bretagne, l'association crée un emploi à mi-temps,

puis à temps complet pour accompagner le projet et coordonner le travail bénévole. À la fin d'un parcours du combattant juridique et financier, le permis de construire est délivré par le préfet du Morbihan en 2009. En 2010, la SAS Bégawatts est créée, avec pour but d'exploiter et de gérer le futur parc éolien.

FINANCEMENT ET GOUVERNANCE

Au total, le projet a eu un coût de 12 millions d'euros. Sur cette somme, 2,4 millions ont été apportés par les investisseurs (Énergie partagée, clubs d'investisseurs citoyens, SAS EILAN...), 2,3 millions ont été apportés directement par les citoyens et le reste a été fourni par les différents partenaires bancaires (Crédit Coopératif, la Nef, OSEO et Triodos). Environ 1 000 citoyens ont été impliqués dans le financement de ce parc. La commune de Béganne (1 500 habitants) a accompagné le projet, même si le montage financier ne lui a permis de contribuer qu'à hauteur de 2 000 euros. Afin de permettre une bonne gouvernance du projet, la SAS Bégawatts a été organisée en diffé-

« Un seul projet, porté par de multiples acteurs, peut contribuer à l'atteinte de nombreux ODD »

+100
membres rassemblés autour d'un objectif : construire en France le premier parc éolien coopératif

rents « collèges » (Collège des membres fondateurs, Collège des clubs d'investisseurs citoyens, Collège des acteurs de l'investissement territorial, Collège des acteurs de l'économie sociale, Collège Énergie Partagée Investissement), au sein desquels un fonctionnement de type coopératif prévaut : 1 individu = 1 voix.

DES RÉSULTATS CONCRETS POUR LE TERRITOIRE

Les projets d'énergie citoyenne tel que celui de Béganne s'inscrivent dans une vision exigeante de la transition énergétique, défendue notamment par les associations Énergie Partagée et négaWatt. Prenant acte de la fin annoncée de notre modèle énergétique, ces associations considèrent que la transition représente beaucoup plus que le remplacement de sources d'énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole) par des énergies renouvelables. Elle nécessite (et permet) une véritable réflexion sur notre modèle énergétique et sur le niveau de nos besoins. Elle postule également l'appropriation de la transition énergétique par les citoyens.

Concrètement, le projet de Béganne permet de produire de l'électricité pour 8000 foyers (hors chauffage). En favorisant l'implication des citoyens dans la vie locale, il a limité les réticences des riverains et eu une action importante sur la sensibilisation aux économies d'énergies. Le projet a en outre permis des retombées économiques pour le territoire et aide à financer la promotion des énergies renouvelables.

L'ÉNERGIE CITOYENNE AU SERVICE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le parc éolien citoyen de Béganne vise principalement le développement des énergies renouvelables (ODD 7), la lutte contre le changement climatique (ODD 13), à travers la coopération multi-acteurs (ODD 17). Mais il contribue également à d'autres Objectifs de développement durable, en favorisant le développement économique local (ODD 8), la résilience des infrastructures (ODD 9) et des villes (ODD 11), ainsi que la participation citoyenne (ODD 16).

8 000
foyers seront
alimentés
en électricité
par le parc
éolien citoyen
de Béganne

Un projet alimentaire territorial pour le Parc naturel régional Périgord Limousin

Le territoire du Parc naturel régional (PNR) Périgord Limousin s'étend sur 75 communes labellisées et 6 villes portes, qui se répartissent sur les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Ce territoire rural et peu dense compte un peu moins de 80000 habitants. Son agriculture est principalement tournée vers l'élevage bovin avec un déficit de production maraîchère, et marquée par l'enjeu de préserver des exploitations à taille humaine. En matière de restauration collective, il est difficile pour les cantines des communes de respecter la loi EGAlim concernant l'approvisionnement en produits de qualité et durables et de diversifier les sources de protéines.

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE ET COLLABORATIVE DES DÉFIS LOCAUX

Pour répondre à ces défis, le PNR Périgord Limousin a coconstruit depuis 2017 un projet alimentaire territorial (PAT) avec les Départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne et les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation du territoire (chambres d'agriculture, associations, SAFER...). Ce projet s'est notamment appuyé sur un financement du Programme National pour l'Alimentation et ses déclinaisons régionales, des aides de l'Agence de l'eau, ainsi que des aides européennes et régionales. Le PAT s'est développé autour de trois objectifs stratégiques :

- ▶ Sensibiliser à une alimentation ancrée dans l'agriculture locale pour la justice sociale, la santé humaine et environnementale ;
- ▶ Outiller les restaurants collectifs ruraux pour développer une cuisine locale, saine et faite maison, au-delà des objectifs d'EGAlim ;
- ▶ Soutenir la réussite des installations agricoles, la reprise des exploitations et le maintien de l'agriculture locale.

LES ACTIONS MENÉES

Le PAT du Parc Périgord Limousin a décliné ses grands objectifs en une grande variété d'initiatives, consistant notamment : à rendre les élus locaux acteurs des questions d'installation, de transmission et de gestion du foncier agricole ; à protéger le foncier agricole dans le cadre du PLUi et à préserver la ressource en eau ; à expérimenter de nouvelles solutions de commercialisation de produits alimentaires ; à accompagner les cuisiniers de restaurants scolaires et former des élus aux enjeux de l'alimentation durable et aux objectifs de la loi EGAlim. Des actions de sensibilisation des enfants et des familles, mais aussi des organisateurs de manifestations sportives sur le lien nutrition-santé ont également été organisées. Enfin le projet œuvre en

« Répondre aux défis agricoles du territoire et à la loi EGAlim »

faveur de la justice sociale en favorisant l'insertion et prévoit des actions de coordination des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire.

L'ALIMENTATION, AU CARREFOUR DES ODD

L'ODD 2 est en lui-même un objectif très transversal qui lie alimentation, agriculture, justice sociale et préservation de l'environnement. Le PAT du PNR

Périgord Limousin s'inscrit dans cette perspective et s'attaque à des défis interconnectés : favoriser une alimentation saine, durable (ODD 2 et 3) et accessible à toutes et tous (ODD 1 et 10); éduquer au bien manger et à la problématique du gaspillage alimentaire (ODD 4); préserver l'eau et la biodiversité (ODD 6, 14 et 15); promouvoir les productions et les acteurs économiques locaux (ODD 8).

L'engagement des collectivités dans la coopération internationale pour le développement

En cohérence avec l'esprit de solidarité internationale et de partenariat mis en avant par l'ODD 17, le rôle des collectivités territoriales dans le déploiement de l'Agenda 2030 s'exprime aussi hors des frontières françaises.

La compétence internationale des collectivités est régie par l'article L.1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que les collectivités locales peuvent « mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire », en prenant en considération l'agenda 2030. L'action internationale des collectivités territoriales (AICT) englobe la coopération décentralisée, et d'autres types d'échanges qui ne nécessitent pas forcément d'avoir formalisé un partenariat : économiques, universitaires, mobilité des jeunes, etc.

Le développement de l'AICT s'est accompagné de l'affirmation des collectivités territoriales sur la scène internationale, qui s'est notamment traduite en 1992 par une participation des « gouvernements locaux » au Sommet de la Terre de Rio, en particulier à travers l'association ICLEI (International Council for Local Environmental Initiatives). Suivant cette dynamique, CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) est né en 2004, à l'issue d'un congrès fondateur réunissant plus de 3 000 maires et élus internationaux. Enfin, en 2015, l'accord de Paris sur le climat a consacré le rôle majeur des collectivités dans la mise en œuvre des engagements.

Au fil du temps, la coopération décentralisée a dépassé le schéma classique du « jumelage Nord – Sud » pour envisager une coopération plus équi-

librée. Sa portée sectorielle s'est également étendue, couvrant désormais la culture, l'éducation, le développement économique ou encore le progrès technologique. Aujourd'hui, l'Agenda 2030 et les ODD structurent la feuille de route de la coopération décentralisée et constituent une grille de lecture commune afin de concevoir des partenariats locaux pérennes et efficaces.

Créée en 1975, Cités Unies France (CUF) est la tête de réseau, transpartisane et multi-niveau, des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale. Elle les accompagne dans la mise en œuvre de leurs actions, au service de leur ouverture à l'international, de leur rayonnement, de leur attractivité et de la promotion des échanges humains, culturels et économiques. L'association est par ailleurs inspiratrice de lois et règlements qui ont fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités. CUF est de plus membre fondateur et actif de CGLU, permettant d'ancrer l'action des collectivités françaises au sein de la dynamique mondiale d'implication des gouvernements locaux.

Avec près de 250 adhérents, CUF réunit des collectivités territoriales de toutes tailles et natures, depuis les communes jusqu'aux régions. L'association anime et coordonne des dynamiques géographiques et thématiques impulsées par ses membres, et porte un plaidoyer pour l'ensemble des collectivités terri-

toriales françaises engagées à l'international, soit plus de 4 700 collectivités et 10 000 partenariats de coopération décentralisée avec plus de 3 031 collectivités étrangères dans 138 pays. Ces missions s'exercent en collaboration avec le ministère de

« Le rôle des collectivités territoriales s'exprime aussi hors des frontières françaises »

4 700
collectivités
rassemblées
au sein de
Cités Unies
France

l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), l'Agence Française de Développement (AFD), la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi que des réseaux de collectivités (Platforma, AFCCRE, associations de villes, de départements et de régions) et des professionnels de l'action internationale. Dans l'esprit de l'Agenda 2030, et notamment les ODD 16 et 17, Cités Unies France soutient dans le monde entier les processus de décentralisation, la démocratie, la bonne gouvernance et le renforce-

ment de capacités des autorités locales pour le développement des territoires et une plus grande efficacité de l'aide. Les activités menées le sont sans discrimination, en faveur de la démocratie et de l'autonomie locale, dans un esprit de solidarité comme facteur de paix et de développement durable. CUF défend ainsi l'idée de coopération de territoire à territoire, interconnectant les multiples réalités géographiques et culturelles, et met en avant les retombées positives en France de l'action internationale.

Des coopérations internationales au service des ODD

A fin de donner à voir comment peut s'incarner la coopération internationale pour les collectivités, Cités Unies

France a sélectionné six exemples pertinents, pour certains enrichis d'échanges avec la collectivité porteuse.

CROLLES (ISÈRE) • ZAPATOCA (COLOMBIE)

Pour une jeunesse citoyenne

Titre du projet / partenariat

«Crolles – Zapatoca : pour une jeunesse citoyenne»
(juin 2024 à juin 2025)

Type d'Action Internationale

Coopération décentralisée

Collectivités française et étrangère impliquées

Ville de Crolles
(Isère) • Commune de Zapatoca
(Santander, Colombie)

ODD visés



ODD 4

Éducation de qualité



ODD 5

Égalité entre les sexes



ODD 6

Eau propre et assainissement

Objectifs

Ce programme est un partenariat de coopération croisée entre des élèves de niveau collège français et colombiens sur la sensibilisation à l'Éducation à la Citoyenneté et Solidarité Internationale (ECSI).

Actions réalisées

- ▶ Sensibilisation croisée de deux groupes-classes franco-colombiens (niveau collège) aux enjeux d'une citoyenneté jeune (Éducation à la citoyenneté et Solidarité Internationale)
- ▶ Mobilité croisée de deux groupes de classes
- ▶ Recrutement de deux volontaires en mission de service civique international en appui au projet et en tant qu'ambassadeur de la coopération

Lien avec l'ODD

Le programme «Pour une jeunesse citoyenne» contribue

à renforcer la qualité d'éducation pour les jeunes français et colombiens, en les sensibilisant aux enjeux environnementaux, à l'égalité ou encore à la gouvernance partagée. De plus, il offre une expérience interculturelle formatrice à des jeunes éloignés de la mobilité internationale. Finalement, le recrutement de deux service civique international en réciprocité contribue à l'insertion socio-professionnelle tout en permettant de développer des actions d'éducation à la citoyenneté et solidarité internationale à destination de la population sur les deux territoires.

« Une expérience interculturelle formatrice »

LA VISION DE LA COLLECTIVITÉ • ENTRETIEN AVEC PAULINE ALBERTO, CHARGÉE DE MISSION À LA VILLE DE CROLLES

Mobilisez-vous les ODD dans le cadre de votre partenariat? Si oui, comment?

Ce référentiel est assez éloigné de la réalité de notre partenaire colombien et n'a donc pas réellement fait partie des réflexions de départ de cette coopération. Cependant, dans le cadre des demandes de co-financement de nos projets, que ce soit avec le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ou avec l'Agence française de Développement, il nous a été nécessaire d'inscrire notre démarche dans le cadre des Objectifs de Développement Durable. Les ODD sont également

mobilisés dans la mise en œuvre du projet, à travers les séances d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Les différentes séances se focalisent sur un ODD en particulier, par exemple l'égalité de genre (ODD5) ou eau propre et assainissement (ODD6).

En quoi les ODD ont-ils été utiles à votre action internationale ?

Les Objectifs de Développement Durable ne sont pas centraux dans notre action internationale, cependant ils nous servent de guide dans la construction du partenariat et sa mise

en œuvre. À l'heure actuelle, la prise en compte des ODD est un incontournable pour les collectivités.

En quoi votre AICT contribue-t-elle à la mise en œuvre des ODD sur votre territoire et le territoire partenaire ?

Notre partenariat avec Zapatoca a permis de sensibiliser plus de 180 jeunes, français et colombiens, à des thématiques contemporaines incontournables comme l'égalité, le climat, la citoyenneté... Travailler sur l'ECSI – approche centrale de notre partenariat – implique de mobiliser les ODD dans la mise en œuvre du projet.

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE • MAROC, TUNISIE, PALESTINE

Femmes contre les violences

Titre du projet/partenaire

Femmes du Monde contre les violences • World women against violences

Type d'Action Internationale

Réseau multi-pays de lutte contre les violences faites aux femmes.

Collectivités française et étrangère impliquées

Département de Loire-Atlantique • Gouvernorat de Mahdia • Conseil préfectoral d'Agadir • Conseil provincial de Chtouka Aït Baha • Gouvernorat de Jénine

ODD visés



ODD 5
Égalité entre les sexes



ODD 16
Paix, justice et institutions efficaces



ODD 10
Inégalités réduites



ODD 3
Bonne santé et bien-être

Le réseau « Femmes du Monde contre les violences » représente l'aboutissement d'un long processus initié par le Département de Loire-Atlantique dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée. Ce réseau vise à défendre et soutenir la place des femmes dans trois pays de coopération

du Département de Loire-Atlantique incluant le Maroc, la Tunisie et la Palestine. Il s'agit d'un projet qui permet le partage de connaissances et l'enrichissement des pratiques professionnelles d'accompagnement des femmes victimes de violence à travers une réciprocité innovante et multidirectionnelle. Ce partenariat est en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), particulièrement l'ODD 5 qui vise à l'égalité entre les sexes, servant de pilier central pour le réseau.

« Le lycée ainsi construit bénéficie aujourd'hui à un bassin de population beaucoup plus large que la commune »

Les fondements de ce réseau reposent sur des partenariats à la fois institutionnels et associatifs, lesquels ont permis la mise en œuvre de plusieurs actions concrètes :

1. Création de synergies et échanges de bonnes pratiques : les différentes associations partenaires, qu'elles soient implantées dans les pays de coopération ou en Loire-Atlantique, partagent leurs expériences pour renforcer la capacité d'action des associations locales.
2. Facilitation des échanges interculturels et professionnels : des immersions formatives entre professionnelles pairs sont mises en place afin d'améliorer les conditions de prise en charge des femmes victimes de violence.

3. Des rencontres internationales sont organisées, des temps de réflexion autour de la question des violences faites aux femmes qui réunissent les partenaires associatifs et institutionnels avec des expert.e.s invité.e.s selon les thématiques abordées (cyberviolences, l'emprise et les féminicides, les victimes collatérales des violences...).
4. Actions de sensibilisation : des initiatives adaptées aux contextes locaux, telles que des caravanes de sensibilisation dans les zones rurales, sont mises en place.
5. Accueils lors de la journée annuelle de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes : les partenaires internationaux partagent leurs témoignages

sur la situation des femmes dans leurs pays.

6. Sensibilisation des élus : des actions de plaidoyer sont menées pour sensibiliser les élus.

7. Projets spécifiques : par exemple, un diagnostic des besoins des femmes à Marj Ibn Amer (Palestine) et la mise en place d'actions de soutien psychologique spécifiques. Ce réseau met donc en lumière un engagement multilatéral pour lutter contre les violences faites aux femmes, en s'appuyant sur la coopération et l'échange d'expertises à travers les pays partenaires.

Fiche remplie par Yolande Da Silva Ferreira, Département de Loire Atlantique

DÉPARTEMENT DES YVELINES • COMMUNE DES LACS (TOGO)

Accompagner l'enseignement technique

Titre du projet / partenariat

Construction et accompagnement du lycée d'enseignement technique et professionnel d'Aneho-Glidji

Type d'Action Internationale

Coopération décentralisée

Collectivités française et étrangère impliquées

Département des Yvelines • Commune des Lacs 1 (Togo)

ODD visés



ODD 8 – Travail décent et croissance économique



ODD 4 Éducation de qualité



ODD 10 Inégalités réduites

La coopération décentralisée entre la Commune des Lacs 1 et le Département des Yvelines

(CD78) a débuté en 2007. Cette coopération porte sur plusieurs thématiques. Celle concernant l'éducation/formation est l'une des plus importantes. En 2011, la conception d'un lycée technique et professionnel débute avec les Lacs 1, le CD78 et les acteurs étatiques compétents. À la suite de l'obtention des agréments nécessaires à la construction et l'exploitation du lycée, c'est en 2013 que ce dernier est inauguré et ouvre ses portes à la jeunesse de la commune. Le lycée ainsi construit bénéficie aujourd'hui à un bassin de population beaucoup

plus large que la commune, s'étendant jusqu'au Bénin voisin. Les cours dispensés sont élaborés sur la base du référentiel togolais et avec l'étroite collaboration du lycée Jules Ferry de Versailles. Cette logique se poursuit toujours aujourd'hui. Le comité de gestion du lycée d'Aneho-Glidji est également composé d'entreprises togolaises afin d'adapter au mieux les formations dispensées au bassin d'emplois. C'est également un moyen de faciliter l'obtention de stages (obligatoire dans le cursus des élèves). Depuis 2013, le lycée togolais délivre le diplôme

« Le lycée ainsi construit bénéficie aujourd'hui à un bassin de population beaucoup plus large que la commune »

de Brevet de technicien. À partir de 2021, les filières pour aller jusqu'au baccalauréat professionnel se sont ouvertes. Aujourd'hui, le lycée compte plus de 250 élèves avec un taux de réussite au bac de 78 % au premier tour (statistique de 2023). En parallèle, en 2021, une « bourse au mérite » a été mise en place avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, chaque année, un/ une élève est sélectionné.e à la suite d'un comité de sélection, lui donnant l'opportunité de continuer son cursus scolaire au lycée Jules Ferry de Versailles en BTS ou encore en classe préparatoire afin d'intégrer une école d'ingénieur (bourse de trois ans).

Objectifs

- ▶ Délivrer une éducation de référence adaptée aux besoins des entreprises locales ;
- ▶ Valoriser l'excellence au lycée d'enseignement

technique et professionnel d'Aneho-Glidji.

Actions réalisées

- ▶ Construction et équipement du lycée d'enseignement technique d'Aneho-Glidji ;
- ▶ Extension du lycée afin d'accueillir les filières du baccalauréat ;
- ▶ Aménagement d'une salle de mesure pour les filières électronique et électrotechnique (travail de co-construction entre des élèves versaillais et togolais) ;
- ▶ Accompagnement à l'utilisation du matériel et renforcement des capacités au bénéfice des professeurs ;
- ▶ Trois boursiers ont été accueillis depuis 2021. Une quatrième boursière arrivera pour la rentrée 2024. C'est donc deux filles et deux garçons qui ont été jusqu'ici accompagnés.

Résultats

- ▶ Le Lycée d'Aneho-glidji dispense l'ensemble de ses cours dans des conditions

d'enseignements de qualité avec un ensemble élaboré d'équipements pédagogiques.

- ▶ Le Lycée togolais est aujourd'hui une référence dans le Togo par la qualité de ses équipements.
- ▶ Plus de 250 élèves peuvent être accueillis chaque année et ont accès à une formation de qualité en relation avec les entreprises locales.
- ▶ Le lycée Jules Ferry de Versailles partage son expertise et accompagne les professeurs togolais dans l'objectif de maintenir une formation de qualité.
- ▶ Des élèves versaillais (dans le cadre de leur BTS) et des élèves togolais ont pu mener ensemble un projet pédagogique au Togo en décembre 2023.
- ▶ Depuis 2021, le taux de réussite au bac est entre 78 % et 85 % au premier tour.
- ▶ Depuis 2021, trois boursiers ont eu l'opportunité de continuer leur cursus au lycée versaillais et sont respectivement les meilleurs de leur classe.

LA VISION DE LA COLLECTIVITÉ

Mobilisez-vous les ODD dans le cadre de votre partenariat? Si oui, comment?

Les ODD sont mobilisés *via* les actions menées par l'ensemble des partenaires. En fonction du territoire et des acteurs en présence, le choix de la thématique qui se rapporte aux ODD varie.

En quoi les ODD ont-ils été utiles à votre action internationale?

Les ODD ont permis de fixer des objectifs généraux qui

parlent à l'ensemble des partenaires. L'action internationale développée autour de ces objectifs est également mieux comprise, notamment pour les bailleurs.

En quoi votre AICT contribue-t-elle à la mise en œuvre des ODD – sur votre territoire et le territoire partenaire?

Le Département des Yvelines contribue significativement à la sensibilisation de la jeunesse de son territoire

aux différents ODD (organisation d'évènements autour de la coopération internationale, soutien aux associations...). Les partenaires de la commune des Lacs 1 font référence aux ODD quasiment systématiquement à chaque évènement regroupant la population autour des thématiques de l'éducation, de l'eau ou encore de l'environnement.

Soutenir l'innovation agricole

Titre du projet / partenariat

DYSIALL, Dynamique de soutien à l'innovation agricole et agro-alimentaire dans la région de Fès-Meknès

Type d'Action Internationale

Partenariats de coopération

Collectivités française et étrangère impliquées

Conseil régional de l'Occitanie
• Conseil régional de Fès-Meknès

ODD visés



ODD 9

Industrie, innovation et infrastructure



ODD 2

Faim « zéro »



ODD 12 – Consommation et production responsables

Objectifs

Objectifs locaux :

Monter un ambitieux programme de renforcement de capacités d'Agrinova (pôle de compétitivité régional à vocation agroalimentaire) afin qu'il devienne un véritable moteur de l'innovation et de développement socio-économique de la région Fès-Meknès. À long terme, amener Agrinova à un niveau de capacités humaines, structurelles et technologiques qui lui garantisse la pérennité de ses résultats. Sur le plan régional, c'est sur la base de

ces trois niveaux de capacités interconnectées qu'Agrinova produira un changement durable dans les relations entreprises/ recherche/ formation et dans la performance des entreprises dont les processus de production seront améliorés durablement par l'innovation et la recherche. À moyen et long terme, ce programme permettra à Agrinova de rayonner à l'échelle nationale. En tant que projet pilote, il servira de modèle aux cinq agropoles créés dans d'autres régions marocaines et pourra faire à son tour un transfert de compétences.

Objectifs en France

La Région Occitanie positionne son écosystème de formation/ recherche/entreprise agricole et agroindustriel dans l'accompagnement d'un programme ambitieux de l'agropole de Fès-Meknès qui est pilote pour le Maroc. Il s'agit d'un partenariat stratégique. Les liens, notamment humains, qui se sont tissés dans un projet en phase de conception mettront en place de solides fondations pour la construction d'un partenariat à long terme. Potentiellement, les entreprises régionales pourront bénéficier de liens facilités avec leurs homologues marocaines. À l'échelle régionale, le pont qui a été construit entre les deux régions, avec des compétences et des technologies complémentaires pourrait s'élargir dans le pourtour méditerranéen, avec

le développement de projets d'intérêts communs entre régions : coopération inter-cluster, projets collaboratifs inter-entreprises, *soft landing*, mobilités académiques...

Actions réalisées

Mise en place des mobilités d'étudiants entre l'Institut Agro Montpellier et l'ENA de Meknès. Séminaire d'appui au développement des nouvelles missions d'Agrinova.

► Action numéro 1

Renforcement des capacités : des formations pour accompagner le changement/ une formation ciblée pour la cellule d'animation d'Agrinova destinée à renforcer ses capacités dans le management de l'innovation collaborative

► Action numéro 2

Renforcement des capacités : des formations pour accompagner le changement/ une formation des acteurs de la filière agricoles et agroalimentaires, ciblées sur les enjeux de qualité et de traçabilité des produits agricoles et agroalimentaires, les enjeux de l'Agriculture Biologique, les IGP (Indication Géographique Protégée), et les processus d'innovation au sein des entreprises.

► Action numéro 3

Networking : Création et organisation des rencontres BtoB : les Med'Agriday / création et organisation des Med'Agriday

► Action numéro 4

Capitalisation des outputs de la formation et des BtoB/ Réalisation de fiches techniques

► Action numéro 5

Capitalisation des outputs de la formation et des BtoB/ Réalisation d'une cartographie des membres/ localisation/ secteurs d'activités

« De solides fondations pour la construction d'un partenariat à long terme »

Résultats

► Action numéro 1

Webinaire faisant intervenir des binômes d'experts de l'innovation (académique/ opérationnel) avec une introduction par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture marocain et le président d'Agropolis. Le webinaire s'est tenu sur 4 jours.

► Action numéro 2

Webinaire faisant intervenir des binômes d'experts de l'innovation (académique / opérationnel) avec une introduction par le président d'Agropolis. Le webinaire s'est tenu sur 4 jours.

► Action numéro 3

Non réalisée en raison de la crise sanitaire, en accord avec nos partenaires.

► Action numéro 4

Les supports de formation produits par les formateurs

ont été conçus dans le but d'être utilisés par les participants comme des outils méthodologiques dans leurs missions et/ou comme support de dissémination de la formation.

► Action numéro 5

Le travail de cartographie des ressources et des filières agricoles et agroalimentaires a été réalisé pendant les ateliers de formations sur la base d'un questionnaire diffusé en amont par les formateurs de l'Institut Agro de Montpellier

Lien avec les ODD

La question du développement durable des filières agricoles est au cœur des objectifs et des projets du pôle de compétitivité Agrinova. C'est le cas de la filière oléicole dont les problèmes environnementaux posés

par les margines (effluents issus de l'extraction de l'huile) ont fait l'objet d'un Projet de Fin d'Études (PFE) d'une étudiante de l'ENA de Meknès réalisé au laboratoire Qualisud du Cirad (ODD 12 consommation et production responsables).

La problématique du genre a également été considérée : trois des quatre étudiants en mobilité étaient des femmes (ODD 5, égalité entre les sexes).

En France/ en Occitanie

Valorisation des compétences scientifiques et des infrastructures technologiques des institutions de l'écosystème de l'innovation de la région Occitanie dont les projets intègrent de fortes valeurs en matière de développement durable, climat, environnement... (ODD 9, industrie, innovation et infrastructure)

LA VISION DE LA COLLECTIVITÉ

Mobilisez-vous les ODD dans le cadre de votre partenariat? Si oui, comment?



ODD 2: Faim « zéro » en facilitant

l'innovation au sein des entreprises agro et plus particulièrement la valorisation des filières fruits et légumes, céréales et viandes : projets de transformations des Matières Premières (MP), etc.



ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure, avec

la montée en compétences de l'écosystème de l'innovation (renforcement de la gouvernance et de l'offre de services du pôle de compétitivité Agrinova).



ODD 12: Consommation et production durables,

en permettant la réalisation de projets de recherche visant à réduire les pollutions des eaux usées (filière oléicole)

En quoi les ODD ont-ils été utiles à votre action internationale?

Les ODD sont utiles à l'action internationale de la Région Occitanie car ils sont un moyen d'aligner la stratégie Europe et International et les actions qui en découlent avec les problématiques de développement durable partagées dans le monde d'aujourd'hui. Les défis auxquels nous faisons face actuellement tant d'un point de vue sociétal et environnemental que politique nécessitent une réponse cohérente et partagée et les ODD sont une méthodologie efficace et claire pour y répondre.

En quoi votre AICT contribue-t-elle à la mise en œuvre des ODD – sur votre territoire et le territoire partenaire?

La Région fait vivre les ODD sur son territoire, et est très

engagée pour atteindre ces objectifs. Les ODD irriguent et conduisent toute la politique régionale :
► Tout d'abord, à travers le Pacte vert régional, qui porte la volonté d'accélérer, dans toutes les politiques régionales, la transition écologique tout en construisant un modèle juste et solidaire. En ce sens, le Pacte vert reprend les grands objectifs de lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, le développement économique durable mais aussi la réduction des inégalités, des disparités territoriales et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. L'Occitanie est également une Région inspirante en matière de développement durable et de transition environnementale (ex. l'Occitanie est la première région bio d'Europe, reconnue par un prix européen décerné en 2022).

► La Stratégie régionale Europe et International 2022-2028 qui définit l'action internationale de la Région Occitanie, reflète les valeurs de démocratie, d'humanisme et de solidarité de notre territoire.

À travers cette stratégie, la Région propose de développer son action pour promouvoir un développement régional tout à la fois ambitieux, sobre et vertueux, porteur de plus de justice sociale et territoriale, et de solidarité, dans un contexte d'urgence à agir. Une attention particulière est portée sur les transitions environnementales, en particulier sur la gestion durable de l'eau, et les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Il s'agit

également de préoccupations qui sont au cœur des accords de coopération que la Région a noués avec ses partenaires au Maroc (Régions de Casablanca-Settat et de Fès-Meknès) et en Palestine (Gouvernorat de Tubas). Une attention particulière est également portée sur les transitions sociétales au travers de la question du genre et de lutte contre le racisme. L'action à l'international de la Région Occitanie répond aussi à un besoin de partage et de convergences dans les initiatives pour faire face collectivement aux défis posés par le changement climatique. En ce sens, on retrouve également ces objectifs dans le Plan eau régional adopté en juin 2023.

► La Région Occitanie est engagée sur les ODD, à travers ses dispositifs internationaux de soutien aux acteurs.

Il existe une référence constante aux ODD (développement durable, égalité femme-homme) dans les dispositifs et appels à projets lancé dans le domaine de la coopération et la solidarité internationale :

- à la fois dans les appels à projets passés, sur l'agroécologie et la coopération en Méditerranée,
- dans celui en cours en faveur de l'accueil des réfugiés en Occitanie,
- et dans l'appel à projet « Eau » dont la première édition a eu lieu en 2024.

GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE • VILLE DE SANTA FE

Reboiser pour décarboner

Titre du projet / partenariat

CARBOC : Cooperacion ARBOles contra el Carbono »

Type d'action internationale

coopération décentralisée

Collectivités française et étrangère impliquées

En France, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers et en Argentine la Ville de Santa Fe

ODD visés



ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



ODD 15
Vie terrestre

Objectifs, Actions réalisées, Résultats atteints

Le projet CARBOC a pour objectif de planter 650 arbres dans la Ville de Santa Fe pour

compenser les émissions carbone de notre projet FICOL sur la restauration du patrimoine architectural de la collectivité. Il répond aussi à un besoin local de verdir la ville et de reconnecter les habitants à leur écosystème local. Quatre actions sont mises en place :

- Diagnostic carbone, planification des secteurs de plantation et préparation des terrains.
- Sélection, achat et plantation des arbres dans le jardin botanique et sur la trame verte.
- Sensibilisation à l'importance de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique.

► Renforcement des liens entre les deux collectivités et suivi-évaluation du projet.

Liens avec l'ODD 13

Le projet CARBOC prend en compte la lutte contre le changement climatique de différentes manières. Premièrement, il renforce la capacité d'adaptation de la Ville de Santa Fe au réchauffement climatique en verdissant le territoire. Il amène aussi à réfléchir à la mise en place de politiques publiques autour de l'aménagement des espaces verts en zone urbaine. Finalement, le projet contribue à sensibiliser les citoyens aux thématiques climatiques et environnementales.

« Prendre en compte le changement climatique de différentes manières »

LA VISION DE LA COLLECTIVITÉ • ENTRETIEN AVEC ZOÉ LORIOUX-CHEVALIER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE, ET LÉOPOLD MOLLARD, CHARGÉ DE MISSION COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE À GRAND POITIERS

Mobilisez-vous les ODD dans le cadre de votre action internationale ? Si oui, comment ?

Dès 2020, Grand Poitiers a souhaité lier ses projets de coopération décentralisée à la lutte contre le réchauffement climatique. La prise en compte de l'impact climatique est l'un des fils rouges de l'action internationale de notre collectivité, autant d'un point de vue politique que technique. Par exemple, nous essayons de limiter nos déplacements en avion, notamment si ce sont des déplacements en Europe. On note aussi une prise de conscience globale, notamment des bailleurs, qui oblige à prendre en compte l'urgence climatique. De manière globale, les ODD offrent un cadre de référence et une grille de lecture pour nos projets. C'est une approche transversale, ils sont interconnectés, ce qui se ressent également dans les projets de coopération. Par exemple, dans le cadre de notre partenariat avec Santa Fe, la lutte contre le réchauffement climatique s'associe également aux

questions d'éducation, de genre, de villes résilientes... Pour conclure, les Objectifs de développement durable peuvent être pensés de manière globale sur l'ensemble de nos projets (Argentine, Tchad, Vietnam), mais adaptés au cas par cas, en réfléchissant local et en travaillant avec les différents acteurs du territoire (services des collectivités, chercheurs, associations...)

En quoi les ODD ont-ils été utiles à votre action internationale ?

Au départ, la réflexion a été de savoir s'il fallait appliquer le cadre des ODD seulement au niveau de l'action internationale de Grand Poitiers ou dans tous les projets de la collectivité. Le référentiel ODD n'est pas une grille simple de réflexion et nécessite une réappropriation par les élus et les agents de la collectivité. Du côté des relations internationales, nous avons commencé à utiliser la grille des ODD via notre outil Carboc (outil de compensation carbone), puis s'est imposé

une réflexion plus transversale sur leur utilisation. L'outil Carboc a été construit dans le cadre de notre coopération décentralisée avec Santa Fe, mais il est réutilisable pour d'autres projets, voir même dans d'autres services de la collectivité. Les ODD sont utiles car ils offrent une clé de lecture politique. Il faut les entendre dans leur transversalité, autant d'un point de vue politique que technique.

En quoi votre action internationale contribue-t-elle à la mise en œuvre des ODD – sur votre territoire et d'éventuels territoires partenaires ?

À la base, les Objectifs de développement durable ont été construits pour l'action internationale. La porte d'entrée de leur utilisation au sein d'une collectivité est donc le service international. Leur utilisation permet ensuite de faire rentrer ce référentiel dans d'autres services de la collectivité. De plus, il y a un enjeu de réciprocité qui est indispensable dans tous les projets partenariaux. Dans ce sens les ODD sont intéressants car ils conduisent forcément à la réciprocité, et donc à l'utilisation de ce référentiel par tous les partenaires.

**« Les ODD offrent un cadre de référence
et une grille de lecture pour nos projets »**

Mobiliser les collectivités au service de la paix

N° et nom de l'ODD



ODD 16

Promouvoir l'avènement

de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.



ODD 17

Renforcer les moyens de mettre en œuvre

le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.

Type d'Action Internationale

Action des réseaux

Collectivités française et étrangère impliquées

Les collectivités françaises adhérentes à Cités Unies France ou au Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP)

Lien avec l'ODD

L'action groupée et concertée permet aux collectivités de mener à bien des projets de plus grande envergure et multiplier le nombre de personnes bénéficiant de leur engagement pour une paix durable et universelle.

L'histoire de la coopération décentralisée et celle de Cités Unies France (CUF) sont intimement liées aux initiatives pour la paix. Pendant la première Guerre mondiale, le Mouvement municipaliste international se développe à travers une collaboration permanente et structurée entre les villes. Les premiers jumelages émergent à la fin des années 1940. Élément essentiel de la coopération décentralisée, ils permettent de créer des liens malgré les tensions entre les gouvernements nationaux, à l'instar du jumelage entre la ville de Dijon et celle

de Stalingrad en 1959, en pleine Guerre Froide. Depuis sa création, l'action de CUF et de ses adhérents est guidée par la volonté d'aider collectivement à la construction d'une paix durable entre les territoires. Elle est notamment engagée dans la construction d'un plaidoyer international, aux côtés de Cités et Gouvernements Locaux unis (CGLU) et se bat auprès des instances multilatérales pour que la voix des collectivités soit entendue et reconnue sur ces sujets. Dans le cadre de l'ODD n°16, l'objectif est que l'échelle locale soit prise en compte dans l'élaboration des politiques mondiales en faveur de la paix sociale et de l'harmonie entre les territoires.

La diplomatie des villes, qui fait référence aux efforts déployés par les collectivités territoriales qui s'engagent dans des relations internationales avec d'autres villes et régions du monde, est profondément tournée vers la solidarité internationale. L'objectif est de créer des ponts entre les collectivités, ouvrir ou rétablir le dialogue entre ces dernières pour des sociétés plus justes et pacifiées. Cités unies France accompagne ainsi les élus dans le développement de leur coopération décentralisée à l'étranger, y compris dans des zones conflictuelles, permettent, au-delà d'une coopération concrète, une meilleure compréhension

de l'autre. Cela constitue une réelle ouverture des frontières du local vers l'international et contribue à mettre en place les conditions favorables à l'établissement d'une paix solide et durable. Cités Unies France se veut chef de file de la promotion de la diplomatie des territoires. À cet égard, une série d'initiatives permettent d'apporter de la visibilité sur l'action internationale des collectivités territoriales ainsi que les projets portant sur les questions d'égalité, de renforcement des institutions ou de paix, tels que les Rendez-vous de la diplomatie des territoires.

Toujours au premier plan, les collectivités territoriales elles-mêmes sont les plus touchées et sollicitées dans les situations de crises. Elles sont amenées à agir ou réagir, ici ou là-bas, dans l'urgence, suite à des catastrophes naturelles et de plus en plus à des conflits internes comme externes. Les maires agissent souvent comme des pacificateurs voire des anticipateurs de tensions et leur intervention est essentielle. Dans cet esprit, Cités Unies France s'est dotée à partir de 2003 de fonds de solidarité qui ont vocation à venir en aide aux collectivités territoriales et soutenir leurs efforts de réponse aux crises. Depuis, plus de 30 fonds de solidarité ont été lancés et, au total, plus de 5 millions

« La diplomatie des villes est profondément tournée vers la solidarité internationale. »

d'euros de contributions financières des collectivités territoriales françaises ont été mobilisés sur les 15 dernières années.

L'ODD 16 se décline dans ces projets à travers le soutien de mesures concrètes afin de protéger les populations les plus à risques et, à terme, trouver des solutions en faveur de la réduction de l'instabilité. Dernièrement, des fonds ont par exemple été ouverts à destination de la Turquie ou du Maroc, touchés par

des tremblements de terre. Le fonds de solidarité pour la Turquie a été abondé par 78 collectivités territoriales et plus de 400 000 euros ont été collectés afin de soutenir les municipalités de Besni et de Golbaşı dans la poursuite de la fourniture de services publics aux victimes du séisme. L'Ukraine ainsi que Gaza ont aussi fait l'objet de fonds de solidarité en raison des conflits qui y ont éclaté. Le fonds de solidarité pour l'Ukraine a réuni 23 collectivités donatrices et près de 380 000 euros

ont été collectés, permettant entre autres un projet de moyen-long terme pour favoriser l'intégration sociale et économique d'un groupe de 25 femmes réfugiées ukrainiennes dans la ville polonaise de Rzeszów.

Cités Unies France promeut activement depuis plus de 50 ans et aux côtés des collectivités territoriales des sociétés pacifiques, ouvertes à tous, et au sein desquelles les populations se trouvent à l'abri de toute forme de violence.

Ressources pour aller plus loin

Sur la coopération territoriale

- ▶ Plateforme de partage des pratiques d'ingénierie territoriale : <https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/>
- ▶ Observatoire des partenariats :
 - ▷ Fiches Repères: Acteur & Territoires: <https://observatoire-des-partenariats.fr/la-collection-des-fiches-reperes>
 - ▷ Base Impact-Alliances: <https://observatoire-des-partenariats.fr/base-impact-alliances>
- ▶ Réseau des catalyseurs territoriaux: <https://catalyseurs-territoriaux.org/>
- ▶ Guide « Coopérer efficacement: les méthodes du faire alliance entre associations, collectivités territoriales et entreprises », Le RAMEAU/Orse, 2023: <https://odd17.org/piloter-des-partenariats-strategiques>
- ▶ La plateforme de capitalisation sur l'ODD 17 et les coopérations territoriales: <https://odd17.org/>
- ▶ Site Le RAMEAU: <https://www.lerameau.fr/>
- ▶ La Fonda, Guide méthodologique du faire ensemble: <https://fonda.asso.fr/ressources/guide-methodologique-du-faire-ensemble>
- ▶ ANPP, Faire territoire: parions sur l'ingénierie de projet!: <https://www.anpp.fr/payspetr/ingenierie-de-projet/>
- ▶ ANPP, Faire territoire: Coopérons pour réussir nos transitions: <https://www.anpp.fr/payspetr/cooperations/>

Sur la coopération internationale et l'AICT

- ▶ Site web de Cités Unies France: <https://cites-unies-france.org/>
- ▶ Cités Unies France, Renforcer le référentiel ODD des coopérations décentralisées: quels enseignements des formations-actions?: https://www.cites-unies-france.org/IMG/pdf/renforcer_le_re_fe_rentiel_odd_juillet_2023.pdf
- ▶ Cités Unies France, Les Objectifs de Développement Durable (ODD), référentiel des coopérations décentralisées. Repères et pistes pour l'action: https://cites-unies-france.org/IMG/pdf/plaquetteodd_final_v2.pdf10014/ede1eba8bc30f570360f3a31c41c10a3fb07e249